

Mandat du groupe de travail "Standard de données sur les observations d'habitats"

Historique du document

Version	Auteurs	Date	Contributeurs/Relec teurs	Commentaires
1	Lucille BILLON (UMS PatriNat), Noëlie MAUREL (UMS PatriNat)	05/02/2021	Solène ROBERT (UMS PatriNat), Yorick REYJOL (UMS PatriNat)	

Le SINP

Le Système d'Information de l'iNventaire du Patrimoine naturel (SINP) est établi pour soutenir la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des inventaires mentionnés au I et au II de l'article L. 411-1 A du code de l'environnement.

Le SINP est un dispositif partenarial entre le Ministère chargé de l'environnement, les associations, les collectivités territoriales, les établissements publics ou privés, les services de l'Etat, etc. Il vise à structurer les synergies et les coopérations entre les acteurs œuvrant pour la production, la gestion, le traitement, la valorisation et la diffusion des données relatives à l'Inventaire du Patrimoine Naturel (IPN), institué en application du I de l'art. L411-1 A du code de l'environnement.

Le SINP est constitué d'un réseau d'acteurs qui mettent en partage l'information naturaliste (biodiversité et géodiversité) qu'ils détiennent selon un ensemble de méthodes et de règles communes. Le dispositif doit ainsi permettre d'améliorer la gestion et la circulation d'informations de qualité, en offrant un cadre méthodologique de référence.

Le SINP concourt au SIB et au SIMM.

Enjeux et objectifs

Le groupe de travail "Standard de données sur les observations d'habitats" (SOH) a pour objectif de mettre à jour le standard « Occurrences d'habitats » V 1.0 (Jomier *et al.*, 2019), afin de tenir compte des retours d'expérience et des besoins des différents utilisateurs. Le SOH a vocation à permettre l'organisation des échanges de données d'observations d'habitats (naturels et semi-naturels) entre les plateformes et les acteurs dans le cadre du SINP.

Synergies avec d'autres actions et groupes de travail du SINP

La mise en place de ce groupe de travail induit des interactions avec les autres travaux menés dans le cadre du SINP, notamment au niveau :

- du standard de métadonnées,
- du standard de données sur les espèces,
- du référentiel HABREF,
- du GT Architecture,

du GT en charge des outils de diffusion des données d'habitats sur l'INPN (mandat à venir).

Démarche proposée

Des entretiens avec un panel d'acteurs travaillant sur les données d'habitats, réalisés par l'UMS PatriNat en Juillet - Août 2020, ont mis en évidence plusieurs besoins de mises à jour du SOH. Sur la base d'une synthèse de ces retours, le groupe de travail établira une liste de propositions de modifications qui seront examinées en réunion.

Seront notamment traitées les questions suivantes :

- comment permettre de renseigner plusieurs classes/unités d'habitats de typologies différentes, sans hiérarchisation, à une même observation d'habitat ?
- comment gérer les cas des mosaïques/complexes d'habitats ?
- comment gérer les cas de « superpositions d'unités d'habitats » ?
- quelles adaptations sont à prévoir pour les sites Natura 2000 et pour les habitats marins ?
- comment rendre le standard plus accessible aux utilisateurs ?

Les livrables (dont livrables intermédiaires) seront diffusés sur le site du SINP : http://sinp.naturefrance.fr/

Les livrables finaux (documents de référence) seront mis en ligne sur la page dédiée au standard de l'INPN :

https://inpn.mnhn.fr/programme/donnees-observations-habitats/references/standard-echange

Phase 1 : synthèse des besoins de mise à jour

Cette phase consistera à faire la synthèse des retours d'utilisateurs sur la version v1.0 du standard et à proposer des mises à jour adaptées. Cette synthèse aura pour but de rappeler les objectifs du standard et d'expliquer comment, dans sa version actuelle, il permet déjà de répondre à certains des problèmes évoqués par les utilisateurs. Des mises à jour au niveau des concepts, extensions, attributs et nomenclatures du standard seront proposées.

Sur la base d'un travail préliminaire mené par PatriNat, une note de synthèse sera élaborée en co-construction avec les membres du cercle 1, puis transmise au cercle 2 pour consultation. Cette note et les commentaires recueillis orienteront les discussions de la phase 2.

Phase 2 : réunion du groupe de travail

Cette phase consistera à valider en réunion les propositions de mise à jour de la note de synthèse, et à arbitrer sur la ou les solutions opérationnelles retenues pour la réalisation d'une version actualisée du SOH.

Phase 3: production du standard

Cette troisième phase, s'appuyant sur les conclusions des discussions de la phase 2, consistera à mettre à jour le standard pour le partage des données des habitats entre les plateformes du SINP :

- documentation technique (modèle conceptuel et dictionnaire de données),
- XSD.
- modèle XML.

Phase 4 : accompagnement à la mise en œuvre

Cette dernière phase consistera à produire des documents d'accompagnement pour la transmission des données à la plateforme nationale par les producteurs de données :

- gabarits CSV, shapefile, etc.
- guide d'accompagnement.

Organisation, composition et pilotage

Le groupe sera piloté et animé par l'UMS PatriNat (OFB-CNRS-MNHN). Il comprendra des membres organisés en trois cercles, conformément au modèle de gouvernance du SINP.

1er cercle

Le premier cercle est composé des membres actifs qui participent aux réunions, travaux et à la rédaction des documents intermédiaires ou finaux.

Il comprendra a minima:

- 3 à 5 représentants de l'UMS PatriNat, en particulier : la chargée de mission "Géomatique et Habitat", la chargée de mission "Données et outils pour la flore, la fonge et les végétations", le responsable de l'équipe Ecosystèmes et réseaux, la cheffe de projet SINP, le responsable de l'équipe Données,
- 1 représentant du MTE/DEB : le chef de projet SI,
- 2 représentants des plateformes régionales,
- 2 ou 3 représentants des Conservatoires botaniques nationaux,
- 1 représentant de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels,
- 1 représentant de GeoNature,
- 2 représentants de l'OFB,
- 2 représentants de l'IFREMER,
- 1 représentant de l'IGN,
- 1 représentant de l'ONF.

En fonction de l'ordre du jour, pourront être conviées toutes autres personnes dont la présence serait jugée nécessaire.

Ce groupe se réunira en formation plénière, en présentiel ou à distance, au moins 1 fois pendant la durée du GT (6 mois).

2ème cercle

Le cercle 2 comprend un ensemble de contributeurs qui participent aux travaux à l'occasion d'échanges avec les porteurs du groupe de travail et les membres du cercle 1. Ils contribuent à la relecture des livrables du groupe de travail.

Il comprendra a minima:

- 3 représentants de l'UMS PatriNat,
- 3 représentants de plateformes régionales,
- 3 représentants des Conservatoires botaniques nationaux.

3^{ème} cercle

Un troisième cercle de membres informés, qui sont explicitement destinataires de l'état d'avancement des travaux du groupe, sans réaction attendue de leur part.

Il comprendra *a minima* l'ensemble des porteurs de plateformes/pôles régionaux. Les universités, établissements de recherche et bureaux d'étude sont également concernés par ce 3e cercle.

Calendrier prévisionnel

échéance	phase	étape		
Janvier - Février 2021	1	Production d'une note de synthèse des besoins et propositions de mises à jour par le cercle 1.		
Mars 2021		Transmission de la note et consultation du cercle 2, recueil des commentaires.		
Avril 2021	2	Réunion(s) du cercle 1 pour décider des mises à jour à adopter.		
Mai - Juin 2021	3	Modification du standard. Production des documents. Diffusion auprès du cercle 3.		

Suites du groupe de travail

Le travail de l'action du GT pourrait être prolongé par une structure légère de quelques personnes afin de mettre en place un plan d'accompagnement des acteurs du SINP pour l'implémentation dans les outils et l'usage du standard par les différents acteurs.